Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais

MRC des Collines-de-L'Outaouais

UN PLAN STRATÉGIQUE QUINQUENNAL POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL CONCERTÉ

UNE VISION DE DÉVELOPPEMENT ÉCORESPONSABLE

PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

PALÉE 2015-2020

POUR LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

4 NOVEMBRE 2015

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet…… 3

Mot du président du CLD des Collines-de-l'Outaouais…… 4

Introduction…….. 5

1. La méthodologie……..... 6
2. Le schéma intégrateur des plans stratégiques……. 7
3. Une œuvre d'art pour représenter le PALÉE 2015-2020…… 8
4. Une vision concertée du développement écoresponsable……..... 9
5. Le portrait sociodémographique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais… 10
6. Le portrait de l'entrepreneuriat de la MRC des Collines-d-el'Outaouais…... 14
7. Le portrait économique par secteur d'activité dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais……. 15
8. Le besoins identifiés en développement économique local…… 24
9. Les 5 orientations stratégiques du développement écoresponsable…….... 25
10. Les 3 axes de développement……. 26

    Axe de développement 1 : Développer des entreprises performantes… 26
        Objectif d'intervention 1.1 : Planifier…….. 26
        Objectif d'intervention 1.2 : Structurer……... 27
        Objectif d'intervention 1.3 : Conseiller……... 27
        Objectif d'intervention 1.4 : Concerter…… 32

    Axe de développement 2 : Développer des savoir-faire compétitifs…… 33
        Objectif d'intervention 2.1 : Planifier…….. 33
        Objectif d'intervention 2.2 : Structurer…… 33
        Objectif d'intervention 2.3 : Conseiller……... 33
        Objectif d'intervention 2.4 : Concerter…… 34

    Axe de développement 3 : Développer des collectivités attractives…… 34
        Objectif d'intervention 3.1 : Planifier…….. 34
        Objectif d'intervention 3.2 : Structurer…… 34
        Objectif d'intervention 3.3 : Conseiller……... 35
        Objectif d'intervention 3.4 : Concerter…… 35

11. Le CLD des Collines-de-l'Outaouais : un outil de développement économique local……... 36
12. Quelques remerciements…….. 37

MOT DU PRÉFET

La Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais a été fondée en 1991 et regroupe sept (7) municipalités, soit : Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et Val-des-Monts. On y compte plus de 46 000 résidents et sa population est en pleine croissance.

Chacune des municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais possède sa propre identité, avec ses forces et ses défis. C'est l'unicité de chacune d'elles qui confère à notre MRC son caractère spécifique et distinct.

Depuis sa planification stratégique de 2006, la MRC des Collines-de-l'Outaouais a confirmé à maintes reprises son engagement envers un développement responsable et durable dans le but de préserver son caractère rural par la mise en valeur d'un cadre naturel, social, culturel et économique. La MRC favorise une gestion participative et désire contribuer au développement d'appartenance à l'Outaouais ainsi qu'au développement de son image de marque.

Au nom de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, il me fait plaisir de présenter les résultats du processus de consultation démocratique initié par le Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais en 2014 dans le but de planifier le développement économique local de notre territoire.

Les réflexions de plus de 400 participants lors de la tenue de 13 activités de consultation alimentent et soutiennent le CLD et la MRC des Collines-de-l'Outaouais dans leurs efforts d'assurer à notre collectivité un avenir prometteur et prospère.

Les acteurs locaux et régionaux ont pu discuter du potentiel significatif de développement économique et de développement local de la MRC des Collines-de-l'Outaouais lors du **Forum public pour un développement économique local concerté**. Les élus de la MRC des Collines-de-l'Outaouais sont convaincus que ces rencontres ont servi à mobiliser la collectivité et à stimuler l'implication des citoyens dans le développement de leur propre communauté et ainsi contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance à notre MRC.

MOT DU PRÉSIDENT DU CLD DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

En tant que président du Centre local de développent (CLD) de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, je suis très fier de vous présenter le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020.

C'est un plaisir pour le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais de pouvoir compter sur la participation de ses citoyens engagés, de ses entrepreneurs, de ses élus et de ses intervenants économiques pour planifier **ensemble** le développement économique local de nos communautés.

Ce processus de planification stratégique a permis de prioriser les projets à valeur ajoutée, identifier les orientations stratégiques de développement ainsi qu'élaborer une vision commune du développement économique local sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Cet exercice exhaustif de consultation a servi, entre autres, à recenser les forces et les enjeux du milieu ainsi que les besoins et les projets à réaliser dans nos collectivités pour les cinq (5) prochaines années.

Durant ses quinze (15) ans d'existence, de 1998 à 2014, le CLD des Collines-de-l'Outaouais a effectué des contributions financières totalisant **9 227 913 $** dans **824 dossiers**. Ces projets ont généré des investissements totaux de **96 931 797 $** créant un effet de levier de **11 pour 1**. De plus, ces projets ont soutenu la création de **943 nouveaux emplois** et ont **maintenu 575 emplois** existants sur l'ensemble du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Ces résultats sont probants et indiquent clairement que le développement économique et le soutien à l'entrepreneuriat transforme le portrait socioéconomique d'un territoire.

Le 29 septembre 2015, le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a délégué, par voie de résolution, la compétence en développement économique et soutien à l'entrepreneuriat au CLD des Collines-de-l'Outaouais. Cette décision représente un vote de confiance et témoigne de la résilience d'une équipe de professionnels en développement économique qui sont dévoués à la réalisation de la mission de l'organisme. Le présent Plan stratégique quinquennal pour un développement concerté saura orienter les actions des décideurs et acteurs du développement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

INTRODUCTION

Le PALÉE 2015-2020 est le plan stratégique quinquennal de développement qui orientera les actions en développement économique et en développement local de tous les décideurs et de tous les acteurs du développement sur l'ensemble du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour les cinq (5) prochaines années, de 2015 à 2020.

La vision pour un développement économique local concerté de la MRC des Collines-de-l'Outaouais sera portée par le CLD des Collines-de-l'Outaouais selon **3 axes de développement**, **17 objectifs d'intervention** et **83 stratégies d'action** qui sauront guider les travaux et les décisions des divers intervenants du développement économique local de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

1. LA MÉTHODOLOGIE

Le processus méthodologique préconisé et utilisé lors de la réalisation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020 pour le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais s'est décliné en huit (8) étapes permettant l'assurance d'un processus démocratique de consultation et de concertation des entrepreneurs, des organismes, des élus et des citoyens dans le but d'énoncer une vision concertée du développement économique local.

Étape 1	•Approbation du processus et du financement par conseil d'administration du CLD
Étape 2	•7 rencontres de remue-méninges avec les 7 conseils municipaux
Étape 3	•7 rencontres publiques dans chacune des 7 municipalités
Étape 4	•6 rencontres sectorielles des partenaires locaux et régionaux
Étape 5	•1 forum public de validation et de priorisation des actions et projets
Étape 6	•Approbation du projet de PALÉE 2015-2020 par le conseil d'administration du CLD
Étape 7	•Approbation du projet de PALÉE 2015-2020 par le Conseil des maires de la MRC
Étape 8	•Diffusion du PALÉE 2015-2020

2. LE SCHÉMA INTÉGRATEUR DES PLANS STRATÉGIQUES

En 2015, la MRC des Collines-de-l'Outaouais avait un total de quatre (4) plans stratégiques ayant un lien direct et un impact indéniable sur le développement économique de son territoire :

- Le schéma d'aménagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- Le plan stratégique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- Le plan d'action du Pacte rural de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- La stratégie MRC-Éco de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

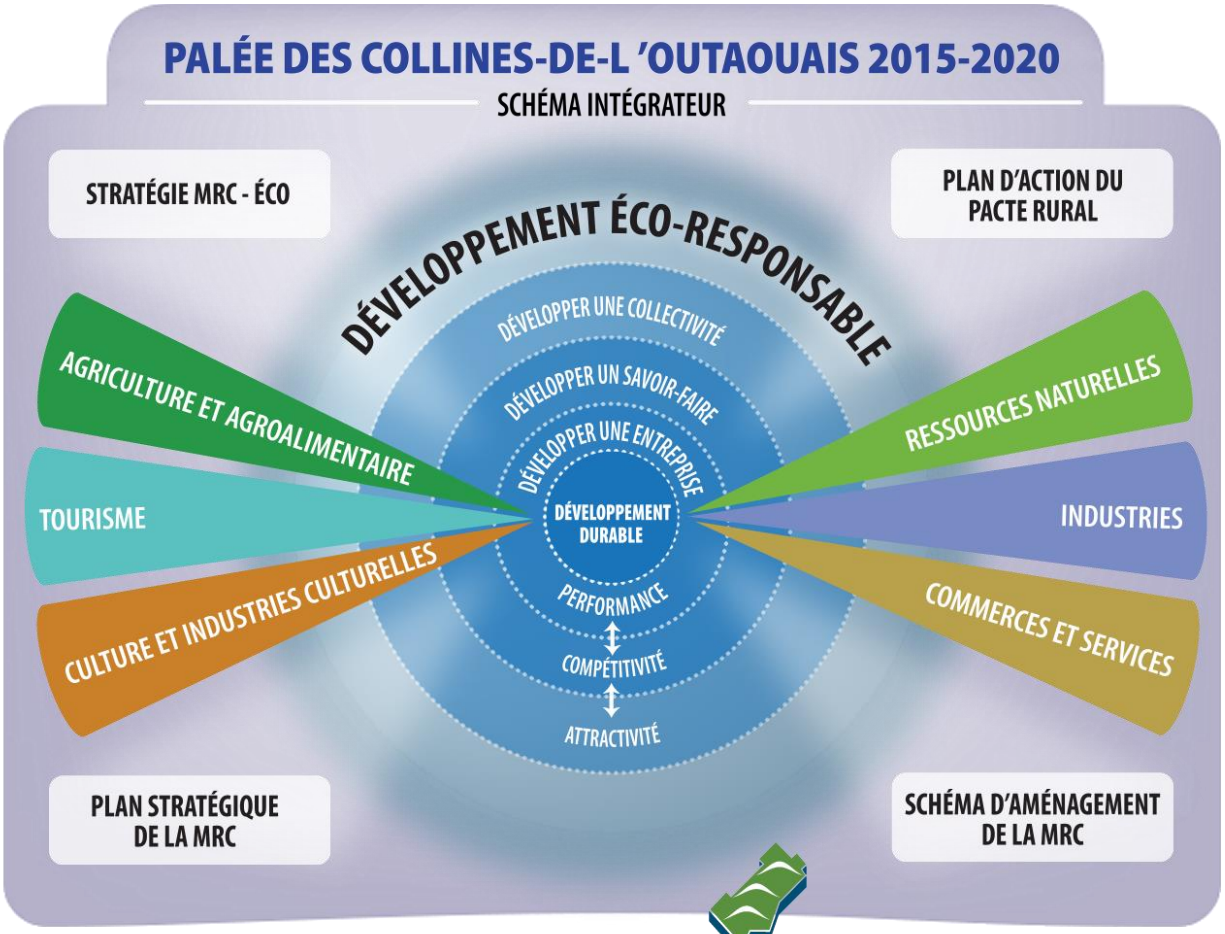

3. UNE ŒUVRE D'ART POUR REPRÉSENTER LE PALÉE 2015-2020

Deux (2) artistes de renommée internationale, Thoma et Gabby Ewen du Centre Moon Rain - Centre des arts textiles en Outaouais à Val-des-Monts, ont produit une tapisserie haute-lisse représentant la vision et les valeurs du PALÉE 2015-2020 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

L'œuvre représente, entre autres, le paysage des Collines-de-l'Outaouais et elle rappelle le logo du CLD des Collines-de-l'Outaouais. De plus, l'œuvre se veut un symbole du travail de consultation démocratique effectué et de la concertation nécessaire pour veiller à l'accomplissement des objectifs communs de développement de nos communautés.

Cette œuvre, intitulée : **« Développer, concerter et innover dans l'action! »** démontre l'engagement du personnel et du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais ainsi que du dévouement des sept (7) maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais puisqu'ils ont tous participé à la création de l'œuvre en inscrivant leur vision du développement sur des rubans qui ont été intégrés à même la tapisserie.

Favoriser le développement économique
Créer des villages durables et conviviaux
Développer en impliquant la population
Collaborer avec les regroupements de gens d'affaires
Faire croître la Plate-forme agricole de L'Ange-Gardien
Développer des parcs d'affaires
Favoriser l'implantation de commerces et de services de proximité

L'œuvre a été réalisée avec de la laine qui est une matière écoresponsable. Elle est en 3 dimensions, ce qui s'apparente aux multiples facettes du développement et à la transversalité du développement économique ainsi qu'au tissage de liens qui représente le réseautage, le partenariat et la négociation d'alliances stratégiques.

Les représentantes du Centre Moon Rain ont dévoilé leur travail lors de l'assemblée générale annuelle du CLD au mois de mars 2015. Cette œuvre est maintenant exposée au CLD des Collines-de-l'Outaouais.

4. UNE VISION CONCERTÉE DU DÉVELOPPEMENT ÉCORESPONSABLE

Cinq (5) **principes directeurs** ont été identifiés pour définir une vision commune du développement économique et du développement local comme développement écoresponsable sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Ces principes directeurs sont :

- un développement écoresponsable, innovant, durable, viable, concerté et réfléchi;
- une qualité de vie équitable respectant l'unicité des municipalités;
- la valorisation des richesses naturelles, patrimoniales et touristiques;
- la commercialisation des produits locaux dont les produits artistiques et alimentaires;
- le développement de services de proximité par et pour les communautés.

5. LE PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

La Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais occupe un territoire rural de 2 048,24 km² à la limite de l'agglomération urbaine de Gatineau-Ottawa. La densité de la population est de 22,7 habitants au kilomètre carré.

Les sept (7) municipalités qui composent la MRC sont Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et Val-des-Monts. On y compte un total de **23 noyaux villageois.**

Selon le Recensement 2011 effectué par Statistique Canada, la population de la Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais était de **42 005 personnes en 2006** alors qu'elle représentait **46 393 habitants en 2011**, soit une **hausse de 10,5 % en 5 ans**.

Elle représentait **12,6 % de la population totale de l'Outaouais** de 369 171 personnes en 2011.

En 2014, la population totale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est de 47 258 et elle est en pleine croissance.

MUNICIPALITÉ	Population 2011	Proportion %
Cantley	9 888	21%
Chelsea	6 977	15%
L'Ange-Gardien	5 051	11 %
La Pêche	7 619	16%
Notre-Dame-de-la-Salette	757	2%
Pontiac	5 681	13%
Val-des-Monts	10 420	22%
Total	46 393	100%

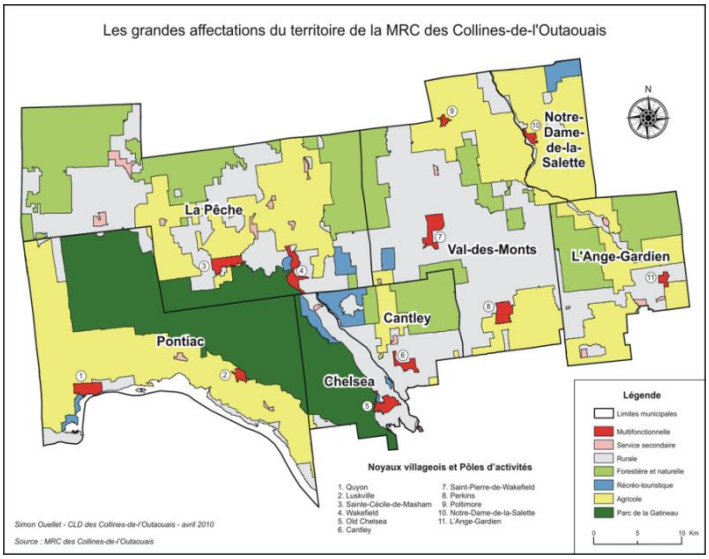

L'âge médian de la population de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais était de **40,4 ans en 2011.** La population est un peu plus jeune que l'ensemble du Québec dont l'âge médian était de 41,9 ans en 2011.

En 2011, la population de 0 à 14 ans était composée de 9 050 personnes, le nombre des 15 à 64 ans s'élevait à 32 385 personnes et les 65 ans et plus comptaient 4 485 personnes.

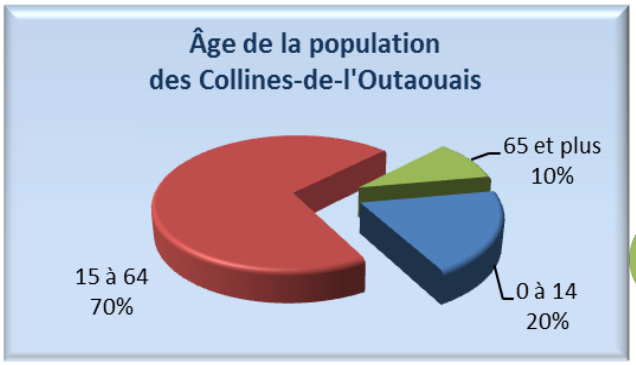

La Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais comptait un total de 17 740 ménages privés en 2011 dont 90 % était propriétaire de leur logement alors que 10 % des ménages privés était locataire, comparativement à 61,3 % de propriétaires et 38,7 % de locataires pour l'ensemble du Québec.

REVENU D'EMPLOI MOYEN	Cantley	Chelsea	L'Ange-Gardien	La Pêche	Notre-Dame-de-la-Salette	Pontiac	Val-des-Monts	MRC
Revenu d'emploi moyen - Total	58 542 $	74 886 $	53 858 $	53 029 $	52 901 $	55 495 $	52 083 $	57 712 $
Revenu d'emploi moyen - Hommes	62 685 $	82 179 $	58 254 $	51 378 $	46 216 $	59 991 $	51 849 $	60 107 $
Revenu d'emploi moyen - Femmes	53 504 $	66 734 $	48 179 $	54 966 $	64 911 $	49 841 $	52 373 $	54 797 $

Le revenu d'emploi moyen de la population de la MRC des Collines-de-l'Outaouais était de **57 712 $ en 2010**.

Le revenu d'emploi moyen des hommes était de 60 107 $ alors que celui des femmes résidantes de la MRC était de 54 797 $. Le revenu des hommes était plus élevé que celui des femmes de 5 310 $ en 2010, soit 9,7 %.

En 2011, le nombre de personnes de 15 ans et plus vivant sous le seuil de la pauvreté (10 000 $) dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais était de 6 920 personnes, soit 18,8 % de la population de 15 ans et plus.

En 2011, le nombre de personnes de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (20 000 $) dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais était de 11 805 personnes, soit 32,1 % de la population de 15 ans et plus.

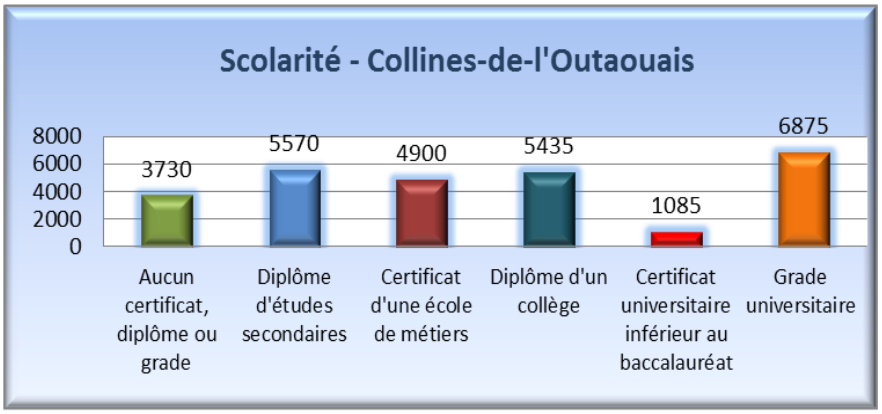

En 2011, 13,6 % de la population âgée entre 25 et 64 ans de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ne possédait aucun certificat, diplôme ou grade alors que 28,9 % de cette population possédait un certificat universitaire inférieur au baccalauréat ou un grade universitaire.

La population âgée entre 25 et 64 ans où le taux de non-diplomation est le plus élevé en 2011 était la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette (26,2 %) alors que le plus faible taux de non-diplomation était dans la municipalité de Chelsea (4,8 %). De plus, 58,3 % de la cohorte des 25 à 64 ans de la municipalité de Chelsea possédait un certificat universitaire inférieur au baccalauréat ou un grade universitaire en 2011.

Scolarité	Municipalité							
Population de 25 à 64 ans	Cantley	Chelsea	L'Ange-Gardien	La Pêche	Notre-Dame-de-la-Salette	Pontiac	Val-des-Monts	MRC
Aucun certificat, diplôme ou grade	9,9 %	4,8 %	13,4 %	15,9%	26,2 %	15,5 %	18,4 %	13,6 %
Diplôme d'études secondaires	17,5 %	14,9 %	23,0 %	21,9%	27,1 %	20,3 %	22,8 %	20,1 %
Certificat d'une école de métiers	16,7 %	6,2 %	27,7 %	15,8%	20,6 %	20,6 %	21,2 %	17,7 %
Diplôme d'un collège	22,3 %	15,8 %	22,5 %	18,7%	16,8 %	23,8 %	17,5 %	19,7 %
Certificat universitaire inférieur au baccalauréat	4,8 %	5,8 %	1,8 %	2,9%	2,8 %	4,0 %	3,7 %	3,9 %
Grade universitaire	28,8 %	52,5 %	11,6 %	24,9%	6,5 %	15,7 %	16,4 %	25,0 %

Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais

MRC des Collines-de-L'Outaouais

Industrie de travail en 2011	Nb.
Gestion	3 185
Affaires, finance et administration	5 660
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1 880
Santé	1 570
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	3 460
Arts, culture, sport, loisirs	885
Vente et services	4 740
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	4 585
Ressources naturelles, agriculture et productions connexes	240
Fabrication et services d'utilités publiques	405
Professions	310

2011	MRC	Québec
TAUX D'ACTIVITÉ	72,5 %	64,6 %
TAUX D'EMPLOI	68,2 %	59,9 %
TAUX DE CHÔMAGE	6,0 %	7,2 %

Connaissance de la langue

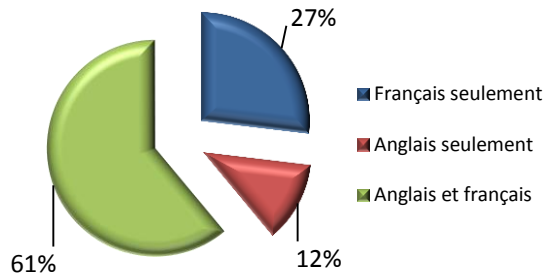

Lieu de travail en 2006

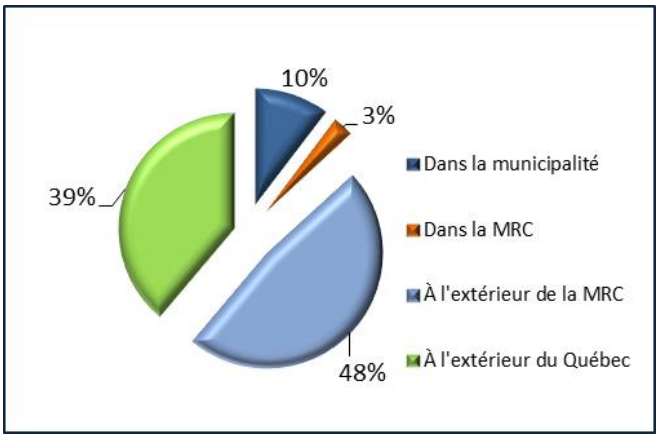

Taux de croissance annuel de la valeur foncière

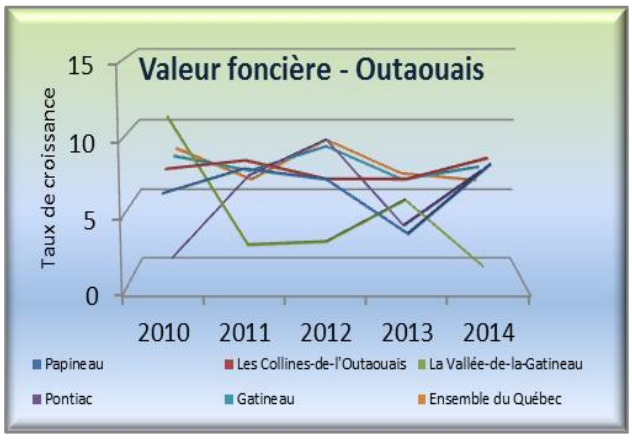

Source : *Recensement 2011, Statistique Canada, 2012*

6. LE PORTRAIT DE L'ENTREPRENEURIAT DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

Secteur d'activité	Nb. d'entreprises de plus de 5 employés
Administrations publiques	16
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	6
Arts, spectacles et loisirs	9
Autres services (sauf administrations publiques)	6
Commerce de détail	28
Commerce de gros	2
Construction	24
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	2
Fabrication	6
Finance et assurances	2
Hébergement et services de restauration	29
Industrie de l'information et industrie culturelle	3
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	6
Services d'enseignement	14
Services immobiliers et services de location et de location à bail	4
Services professionnels, scientifiques et techniques	5
Services publics	1
Soins de santé et assistance sociale	19
Transport et entreposage	10
Total des entreprises de 5 employés et plus	**192**

Un total de 192 entreprises ayant 5 employés ou plus et de 3 715 travailleurs autonomes sont localisées sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Il y a une concentration du nombre d'entreprises de 5 employés et plus dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (29), en commerce de détail (28) et en construction (24).

Il y a une masse critique d'entreprises de 5 employés et plus dans les municipalités de La Pêche (63 entreprises ou 33 %) et de Chelsea (34 entreprises ou 17,7 %).

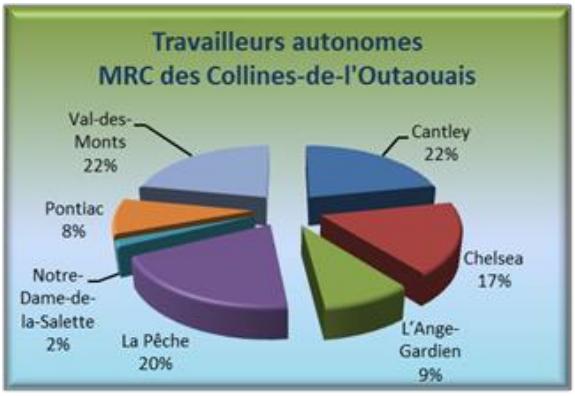

7. LE PORTRAIT ÉCONOMIQUE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

Source : *Reproduction intégrale de textes puisés du Portrait des entreprises d'économie sociale en Outaouais 2013 produit par Convergence pour le Pôle régional d'économie sociale de l'Outaouais*

Portrait de l'économie sociale

La définition de l'économie sociale selon le Chantier de l'économie sociale possède deux (2) volets :

« Économie »
Production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective.

« Sociale »
Rentabilité sociale qui est évaluée par la contribution au développement démocratique par le soutien d'une citoyenneté active ainsi que par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue par le fait même à l'amélioration de la qualité de vie et au bien-être de la population.

Le Pôle régional d'économie sociale de l'Outaouais est responsable de la mise en œuvre de l'**Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de l'Outaouais 2011-2015** dont les objectifs sont :

- La promotion de l'économie sociale et la mise en marché des produits et des services de l'économie sociale;
- La consolidation, l'expérimentation et le développement de nouveaux créneaux et de nouvelles entreprises d'économie sociale;

- La concertation, le réseautage et le développement de partenariats;
- Le renforcement des capacités des gestionnaires et des membres des conseils d'administration des entreprises d'économie sociale.

L'indice de défavorisation de Pampalon et Raymond (2000) permet d'identifier les milieux les plus dévitalisés à partir de sept (7) variables socio-économiques. L'indice moyen pour le Québec est de 0. Plus l'indice est élevé, plus la municipalité se démarque positivement par rapport à la moyenne du Québec. L'indice de défavorisation pour l'ensemble de **l'Outaouais est de 4,0** alors que l'indice de développement de la **MRC des Collines-de-l'Outaouais enregistre un taux de 10,61 en 2006**, soit le plus haut taux en Outaouais.

Municipalité	Indice de développement
Chelsea	13,25
Cantley	11,88
L'Ange-Gardien	8,86
La Pêche	6,26
Notre-Dame-de-la-Salette	0,61
Pontiac	5,33
Val-des-Monts	7,06
Moyenne	**10,61**

Cet indice de développement se compare très positivement à celui de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (-6,01), de la MRC de Pontiac (-5,18), de la MRC de Papineau (-2,59) et de la Ville de Gatineau (4,92).

La MRC des Collines-de-l'Outaouais comptait un total de **37 entreprises d'économie sociale en 2012** comparativement à **21 entreprises d'économie sociale en 2007**, soit une **hausse de 76,2 % en 5 ans**. De ces 37 entreprises d'économie sociale, 27 étaient des organismes à but non lucratif (OBNL), 1 était une coopérative financière et 9 d'entre elles étaient des coopératives dans d'autres secteurs.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais cumulait 11,3 % de l'ensemble des entreprises d'économie sociale de la région de l'Outaouais.

Les 20 entreprises d'économie sociale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais répondantes au sondage (sur un total de 37 entreprises d'économie sociale sur le territoire) généraient un minimum de **111 emplois en 2012.** Ces dernières possédaient, en moyenne, un total de 5,5 employés chacune.

Quinze (15) entreprises d'économie sociale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ayant répondu à la question concernant les revenus lors du sondage de 2012 démontraient un **chiffre d'affaires total de 7 541 793 $, soit une moyenne de 502 786 $ par entreprise d'économie sociale.**

Revenus	MRC	Outaouais
Contributions non-remboursables	54,5 %	43,8 %
Ventes de biens et services	35,7 %	37,7 %
Cotisations des membres	0,4 %	5,2 %
Dons et commandites	9,3 %	8,0 %
Autres sources	0,1 %	5,3 %

Les sources de revenus pour les entreprises d'économie sociale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais étaient similaires à la moyenne de l'Outaouais.

L'évolution des revenus des entreprises en économie sociale sur le territoire de la MRC des Collines-de- l'Outaouais		
En croissance	Stable	En décroissance
40,0 %	46,7 %	13,3 %

Secteurs d'activités	MRC	Outaouais
Services de garde	20,0 %	18,4 %
Services aux personnes	25,0 %	17,8 %
Arts et culture	15,0 %	14,5 %
Loisirs, sport et tourisme	10,0 %	13,8 %
Agroalimentaire	15,0 %	7,9 %

Source : *La carte écoforestière 4ième décennale*
Schéma d'aménagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
Le créneau d'excellence Collectif Bois – Plan stratégique 2014-2017

Portrait de l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles

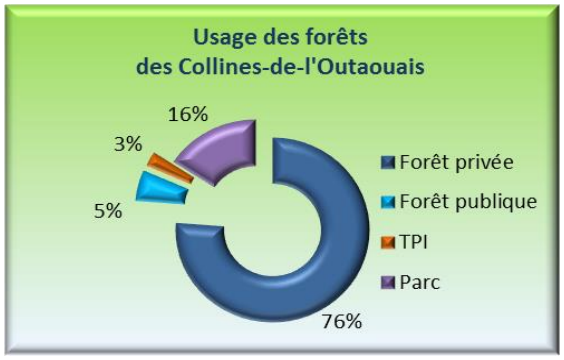

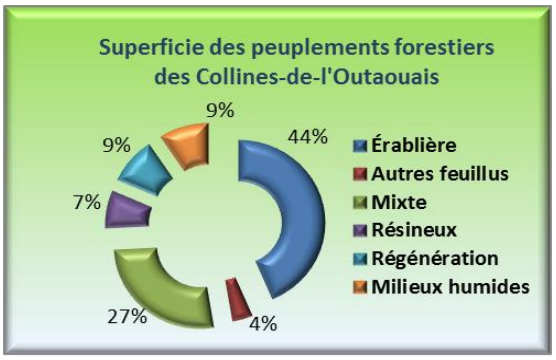

LES RESSOURCES MINIÈRES

Depuis la fin de XIXième siècle jusqu'aux années 1960, le secteur minier comptait parmi les forces industrielles régionales. Historiquement, l'Outaouais a produit du mica, de l'apatite (phosphate), du quartz (verre, silice), de la brucite (magnésie), du feldepath (céramique), du fer, du cuivre, du zinc, du nickel, de l'or, du molybdène, du graphite et de la dolomite, ce qui lui a valu le titre de première région minière au Canada au tournant du XXième siècle. Aujourd'hui, outre les carrières de calcaire pour l'industrie de la construction, seule la dolomite est exploitée sur le territoire de l'Outaouais.

Toutefois, l'intérêt pour le **potentiel géologique régional** subsiste toujours malgré le peu de visibilité qu'ont ses intervenants. **Il s'investit en Outaouais plusieurs millions de dollars en prospection par l'industrie privée chaque année.** Ces sommes sont principalement dévolues à l'exploration pour le **zinc, le cuivre et le nickel** par des compagnies majeures dont Noranda, Falconbridge et la Soquem.

Au chapitre des forces du secteur minier régional, mentionnons la présence de la Commission géologique du Canada, du Centre canadien de télédétection, de Radarsat à Cantley et de plusieurs autres laboratoires et centres de recherche de Ressources naturelles Canada dans la région de la capitale nationale. De plus, deux laboratoires privés, situés dans l'Aéroparc de Gatineau, œuvrent l'un en géochimie et l'autre en géophysique.

La formation de prospecteurs, l'ouverture d'un point de services du ministère des Ressources naturelles à Gatineau (secteur Hull) et une volonté politique régionale des 4 MRC et de la Ville de Gatineau de structurer le support au développement de ce secteur constituent certainement des gains appréciables. La formation d'un Fonds minier régional a constitué l'aboutissement naturel de cette démarche.

LES RESSOURCES FORESTIÈRES

La forêt dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais couvre approximativement 70 % du territoire, soit 155 025 hectares (ha). Elle représente la principale utilisation du sol. Elle est majoritairement composée de jeunes peuplements feuillus. **Elle appartient dans une forte proportion (72 %) à des intérêts privés. Les 43 748 ha restants sont des terres publiques, dont 28 114 ha correspondent au Parc de la Gatineau (18 %), 10 477 ha sont sous Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) (6,7 %) et 5 157 ha sont des Terres publiques intra-municipales (TPI) (3,3 %).** La superficie totale du Parc de la Gatineau est de 342 km^2 et celle à l'intérieur de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est de 322 km^2. C'est donc 94 % de la superficie totale du Parc de la Gatineau qui se retrouve à l'intérieur des limites de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

C'est sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais qu'il se dépense le moins d'argent en travaux sylvicoles subventionnés. Certaines municipalités appliquent des dispositions réglementaires sur l'abattage d'arbres quoiqu'il n'y ait pas d'harmonisation dans l'ensemble de la MRC.

Le milieu forestier supporte des utilisations forestières, fauniques (grandes et petites faunes), lacustres (poissons) récréatives (chasse, pêche, plein air), agroforestières (acériculture) et de villégiature et autres.

La forêt est une ressource naturelle renouvelable qui a contribué à façonner le portrait socio-économique de la région. Si les majestueux pins blancs ont fait place aux érablières dans la MRC, l'usage de la forêt à des fins presqu'exclusivement commerciales a beaucoup évolué afin de combler les besoins résidentiels et récréatifs de sa population. Après plus d'un siècle de colonisation, cette forêt reprend maintenant ses droits, plus particulièrement sur les terres en friche et ce, bien que l'exploitation de la forêt à des fins commerciales n'ait jamais complètement cessée.

La MRC doit se positionner face à un contexte qui évolue rapidement, En décembre 2006, la «Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais» a été mise sur pied. En février 2008, le gouvernement québécois propose aux régions et à leurs MRC, dans le cadre de l'application du « Livre vert sur la forêt », d'assurer la gestion d'une partie de la grande forêt publique.

La gestion des TPI permet à la MRC de bénéficier des services d'un professionnel forestier. Ainsi, en plus de voir à la saine gestion des TPI, l'ingénieur forestier représente la MRC auprès de différents organismes : Agence de mise en valeur des forêts privées de l'Outaouais, Comité forestier de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de l'Outaouais, Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue et autres. Également, l'ingénieur forestier coordonne et assure le suivi du programme Volet II du MRN.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais entend favoriser les travaux d'aménagement forestiers des TPI axés sur les principes de développement durable de la forêt en plus d'encourager la diversification des usages et la réalisation de travaux axés sur la protection des éléments sensibles et des écosystèmes. Qui plus est, elle entend poursuivre ses activités de sensibilisation et d'éducation auprès de la population.

Une seule entreprise de transformation des produits du bois fait partie du Collectif bois, soit les entreprises Bizier à Wakefield (La Pêche).

Source : *Plan stratégique de développement touristique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais 2005 - Le Groupe CPG*

Portrait de l'industrie touristique

La MRC des Collines-de-l'Outaouais possède **cinq (5) portes d'entrée** sur son territoire. La MRC des Collines-de-l'Outaouais possède également **deux (2) pôles touristiques émergents** nommés dans le plan stratégique de développement de Tourisme Outaouais, soit **Old Chelsea et Wakefield (La Pêche)**. La MRC des Collines-de-l'Outaouais offre plus de **70 restaurants et bars**.

Également, on compte plus de **1 250 unités d'hébergement** sur l'ensemble du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais compte **cinq (5) créneaux de développement de son offre touristique**.

Créneau récréotouristique, plein air et aventure douce

- 44 entreprises et organismes en 2005
- Parc de la Gatineau
- Golf
- Ski alpin et ski de fond
- Glissades d'eau et sur tubes
- Activités nautiques
- Motoneige, quad
- Sport équestre
- Pistes cyclables
- Corridors fluviaux
- Sentiers multifonctionnels
- Arbraska Parc Laflèche

Créneau culturel et patrimonial

- 500 entreprises, organismes, artistes et artisans
- 7 salles de diffusion
- 3 lieux d'exposition
- Plusieurs galeries d'art
- Centre d'interprétation
- Quelques regroupements d'artistes et d'organismes culturels

Créneau tourisme de santé

- Spa et massage

Créneau agrotouristique et tourisme gourmand

- Acériculture
- Auto-cueillette de petits fruits
- Restaurants gastronomiques
- Variété de produits alimentaires différenciés

Créneau événementiel

- Sports et compétitions sportives nationales
- Plein air
- Culture : musique, théâtre et autres
- Nombreux festivals

En 1999, la MRC accueillait 43 000 excursionnistes et 49 000 touristes. 43 % des visiteurs dans la MRC étaient alors des excursionnistes comparativement à la moyenne de 36 % pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

***Source** : Expérience et profil des touristes en Outaouais - été 2012, Ipsos*

Profil du touriste

La moyenne du nombre de nuitées lors d'un séjour en Outaouais est de 3,3 nuitées à l'été 2012. Le tourisme dans l'ensemble de la région de l'Outaouais est à 90 % du tourisme d'agrément, 5 % du tourisme d'affaires et 6 % du tourisme d'agrément et d'affaires.

En moyenne, les groupes de visiteurs comptent 2,3 personnes et sont composés d'un couple sans enfant (46 %) ou d'un couple avec enfant(s) (26 %). **En moyenne, les dépenses par groupe de visiteurs en Outaouais sont de 514 $. Un total de 33 % des touristes dépensent plus de 500 $ lors d'un séjour en Outaouais. La moyenne des dépenses par individu est de 270 $.**

Les principaux outils utilisés pour organiser le voyage en Outaouais sont Internet (53 %), les connaissances (14 %), le Guide touristique de la région (8 %) et le Bureau d'information touristique par un appel ou en personne (6 %). 88 % des utilisateurs Internet utilise cet outil pour s'informer sur un attrait, une activité, l'hébergement disponible ou sur la région en général.

De plus, un total de 99 % des touristes voyage de façon autonome alors que seulement 1 % d'entre eux privilégie le tour organisé pour visiter la région de l'Outaouais. Seulement 21 % des touristes font l'achat d'un forfait comprenant l'hébergement et au moins une activité dans la région.

En Outaouais, les visiteurs privilégient les terrains de camping à 22 %, l'hôtel/auberge à 20 % et le séjour chez la famille ou les amis à 15 % comme type d'hébergement. On note également que 92 % des touristes en Outaouais utilise l'automobile comme moyen de transport pour se rendre dans la région.

Lieux et attraits les plus visités en Outaouais

12 des top 23 attraits les plus visités en Outaouais se retrouvent dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

- En 2ième place, le Parc de la Gatineau (28 %)
- La randonnée (23 %)
- Le vélo (22 %)
- La plage et la baignade (19 %)
- Domaine Mackenzie-King (8 %)
- Le canot, le kayak et le pédalo (8 %)
- Le golf (6 %)
- Éco-Odyssée (3 %)
- La pêche (3 %)
- Le Nordik Spa en nature (3 %)
- Une visite agrotouristique (3 %)
- Arbraska Parc Laflèche (2 %)

Portrait des arts et de la culture

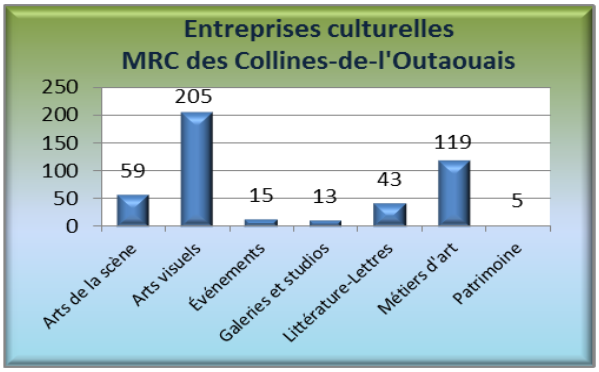

La MRC des Collines-de-l'Outaouais compte plus de 500 entreprises culturelles, organismes, artistes et artisans en 2014.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais a créé une Commission culturelle en 2009 et a adopté sa Politique culturelle en 2010.

De plus, trois (3) municipalités ont adopté leur propre Politique culturelle, soit Cantley, Chelsea et L'Ange-Gardien.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais possède un réseau de douze (12) bibliothèques, sept (7) salles de diffusion, de nombreux évènements et festivals culturels, trois (3) lieux d'exposition, plusieurs galeries d'art en plus de quelques regroupements d'artistes, organismes artistiques et organismes culturels.

Source : *Portrait agroalimentaire des Collines-de-l'Outaouais*
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) - Données provenant du Recensement 2011

Portrait de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La superficie totale des terres en friche des Collines-de-l'Outaouais est de 6 546 hectares, ce qui correspond à 22,7 % de la superficie dédiée à l'agriculture. La zone agricole totale est de 288,3 km^2 alors que les terres cultivées représentent 180,2 km^2 (62,5 %).

Un total de 43 % des terres en friche de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est considérée de bonnes terres agricoles. La zone habitée de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est de 45,78 km^2.

AGRICULTURE	Cantley	Chelsea	L'Ange-Gardien	La Pêche	Notre-Dame-de-la-Salette	Pontiac	Val-des-Monts	MRC
Nb. de fermes	10	-	35	57	15	79	25	221
Revenus totaux	0,28 M $	-	1,14 M $	3,2 M $	1,0 M $	9,4 M $	2,5 M $	17,6 M $
Revenus moyens bruts	27 600 $	-	32 629 $	56 491 $	68 733 $	118 899 $	100 520 $	79 525 $
Superficie cultivée (ha)	440	-	1 825	3 806	948	9 052	1 944	18 015
Productions biologiques	-	-	5	4	-	-	-	9
Agrotourisme	-	-	1	4	-	5	-	10
Âge moyen	58	-	55	53	58	53	60	54
Nb. d'unités animales	235	-	893	2 250	679	4 163	1 009	9 229

8. LES BESOINS IDENTIFIÉS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Les besoins identifiés par le milieu en matière de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat ont été à la base de la définition des orientations stratégiques de développement dont s'est doté le CLD et la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

9. LES 5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU DÉVELOPPEMENT ÉCORESPONSABLE

Le Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais prône cinq (5) orientations stratégiques pour assurer un développement écoresponsable sur l'ensemble du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU DÉVELOPPEMENT ÉCORESPONSABLE	
1.	Rédiger et promouvoir une Politique de développement **écoresponsable** pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
2.	Adopter et mettre en œuvre une Politique interne de gestion **écoresponsable** au CLD des Collines-de-l'Outaouais.
3.	Soutenir les projets **écoresponsables** à valeur ajoutée dans les secteurs économiques à fort potentiel de développement et créneaux émergents.
4.	Soutenir les entreprises et les organismes qui désirent adhérer aux principes d'une gestion **écoresponsable**.
5.	Soutenir la mise en valeur **écoresponsable** des écosystèmes de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

10. LES 3 AXES DE DÉVELOPPEMENT

AXE DE DÉVELOPPEMENT 1	DÉVELOPPER DES ENTREPRISES PERFORMANTES
Objectifs d'intervention	**Stratégies d'action**
1. Planifier	
1.1 Soutenir l'élaboration de plans stratégiques de développement territoriaux	**1.1.1** Assurer la concordance entre les outils de planification territoriale et l'utilisation du territoire pour le développement économique. **1.1.2** Soutenir les municipalités dans l'élaboration d'une vision commune et concertée du développement économique. **1.1.3** Contribuer à munir les municipalités de plans stratégiques de développement économique selon leurs propres réalités et en complémentarité avec les projets concertés à l'échelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
1.2 Soutenir l'élaboration de plans stratégiques de développement pour les secteurs d'activités priorisés	**1.2.1** Participer à l'élaboration de plans stratégiques de développement des secteurs d'activités ciblés. **1.2.2** Collaborer à l'élaboration de stratégies de développement des créneaux à fort potentiel.
1.3 Structurer l'offre économique pour optimiser les retombées localement	**1.3.1** Identifier et étudier des opportunités de développement par municipalité et par secteur d'activité économique. **1.3.2** Créer, structurer et optimiser des pôles de développement économique.

2. Structurer	
2.1 Instaurer une démarche concertée et structurée de recrutement d'entreprises ainsi que de promotion des infrastructures d'accueil d'entreprises	**2.1.1** Identifier et favoriser le développement de projets en dormance dans les entreprises existantes. **2.1.2** Promouvoir l'essaimage comme levier de création d'entreprises et d'emplois en plus d'accompagner les promoteurs dans la réalisation de projets. **2.1.3** Élaborer une stratégie et des outils de démarchage d'affaires pour inciter des entreprises à s'établir sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
3. Conseiller	
3.1 Soutenir le développement de la culture entrepreneuriale	**3.1.1** Promouvoir l'entrepreneuriat privé, l'entrepreneuriat d'économie sociale et l'entrepreneuriat collectif. **3.1.2** Stimuler le développement et le transfert de compétences entrepreneuriales.
3.2 Soutenir le développement de l'entrepreneuriat privé, de l'entrepreneuriat d'économie sociale et de l'entrepreneuriat collectif	**3.2.1** Offrir des services-conseils aux entrepreneurs durant toutes les phases du cycle de vie de l'entreprise (prédémarrage, démarrage, expansion, maturité, diversification, consolidation, relève). **3.2.2** Offrir des programmes de financement remboursable et non remboursable. **3.2.3** Contribuer au développement d'outils de financement novateurs pour les entreprises privées, les entreprises d'économie sociale et les entreprises collectives. **3.2.4** Soutenir l'innovation par la recherche et le développement dans tous les secteurs d'activités à fort potentiel.

	3.2.5 Soutenir le développement de produits et services novateurs ainsi que l'enregistrement de propriétés intellectuelles. **3.2.6** Faciliter l'accès et la récupération des crédits d'impôt pour la recherche et développement. **3.2.7** Identifier des opportunités innovantes et des créneaux émergents où l'économie sociale devient un moyen de soutenir l'offre de nouveaux produits et services. **3.2.8** Favoriser l'attraction et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée, particulièrement dans les secteurs d'activité à fort potentiel de développement et les créneaux émergents.
3.3 Soutenir les secteurs économiques à fort potentiel de développement et les créneaux émergents	***Agriculture et agroalimentaire*** **3.3.1** Appuyer la création de valeur ajoutée par la transformation agroalimentaire. **3.3.2** Soutenir la diversification agricole et agroalimentaire par le développement de créneaux émergents. **3.3.3** Soutenir la commercialisation et la distribution de produits agricoles et agroalimentaires locaux. **3.3.4** Favoriser l'accès des entreprises et des produits agricoles et agroalimentaires locaux aux marchés régionaux et extérieurs. **3.3.5** Appuyer la recherche et développement dans le secteur agricole et agroalimentaire. **3.3.6** Stimuler la croissance de la production agricole, en nombre d'entreprises et en volume de production.

3.3.7
Pérenniser l'incubateur d'entreprises existant (Plate-forme agricole de L'Ange-Gardien).

3.3.8
Soutenir les municipalités dans la création de nouveaux parcs agricoles et parcs agrobioforestiers.

3.3.9
Diffuser les informations contenues dans l'outil *Banque de terres* dans le but de favoriser l'établissement d'entreprises agricoles.

3.3.10
Faciliter l'accès aux terres agricoles pour de nouveaux agriculteurs.

3.3.11
Soutenir la relève et les transferts d'entreprises agricoles et agroalimentaires.

Ressources naturelles

3.3.12
Soutenir l'exploitation durable des ressources naturelles.

3.3.13
Favoriser la transformation de la matière ligneuse en produits à haute valeur ajoutée (biomatériaux, biochimie et bioénergie).

3.3.14
Favoriser les usages mixtes du milieu forestier dans une perspective de développement durable.

3.3.15
Soutenir la mise en valeur des ressources géologiques.

Tourisme

3.3.16
Soutenir la croissance et la diversification de l'offre touristique par le biais de pôles et de créneaux touristiques innovants.

3.3.17
Renforcer l'offre touristique et contribuer à prolonger les séjours des touristes.

3.3.18
Soutenir l'aménagement de sentiers multifonctionnels non motorisés et motorisés.

3.3.19
Encourager la participation des entreprises locales au déploiement de stratégies promotionnelles touristiques régionales.

3.3.20
Faciliter le développement de forfaits touristiques.

Culture et industries culturelles

3.3.21
Soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux.

3.3.22
Soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles

3.3.23
Soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels.

3.3.24
Soutenir le développement d'outils de promotion et de diffusion des entreprises et des produits culturels locaux.

3.3.25
Soutenir la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

3.3.26
Appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle.

3.3.27
Optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel.

Industries

3.3.28
Soutenir les municipalités dans la création de nouveaux parcs d'affaires et de parcs industriels légers.

3.3.29
Soutenir l'expansion et le développement de l'offre de services complémentaires des parcs d'affaires et des parcs industriels légers.

3.3.30
Évaluer et soutenir la spécialisation des parcs d'affaires actuels et à venir dans le but de créer des pôles attractifs pour l'établissement d'entreprises (éco-parcs).

3.3.31
Stimuler et soutenir la création de nouveaux incubateurs d'entreprises.

3.3.32
Faciliter l'accès des entreprises aux outils performants de télécommunication.

3.3.33
Soutenir l'implantation d'entreprises technologiques, notamment dans le domaine des technologies vertes.

3.3.34
Soutenir la relève entrepreneuriale et les transferts d'entreprises.

Commerces et services

3.3.35
Soutenir les municipalités dans la création de nouvelles zones commerciales.

	3.3.36 Soutenir l'expansion et le développement de l'offre de services complémentaires des zones commerciales. **3.3.37** Soutenir le développement et la pérennisation des commerces de proximité. **3.3.38** Soutenir la revitalisation des noyaux villageois.
4. Concerter	
4.1 Mettre en valeur la MRC des Collines-de-l'Outaouais	**4.1.1** Développer une stratégie marketing facilitant la mise en marché de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, de ses entreprises et de ses produits. **4.1.2** Stimuler l'achat local afin de maximiser les retombées économiques dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
4.2 Susciter la concertation entre les acteurs du développement économique local et régional	**4.2.1** Organiser des forums de consultation et de concertation. **4.2.2** Faciliter la concertation et la mobilisation du milieu. **4.2.3** Favoriser le réseautage entre entrepreneurs et la réalisation de projets à haute valeur ajoutée initiés par des regroupements formels et informels d'entreprises.

AXE DE DÉVELOPPEMENT 2	DÉVELOPPER DES SAVOIR-FAIRE COMPÉTITIFS
Objectifs d'intervention	**Stratégies d'action**
1. Planifier	
1.1 Connaître et diffuser les pratiques innovatrices de gestion	**1.1.1** Effectuer une veille économique afin d'être à l'affût des pratiques d'affaires novatrices et les diffuser auprès des promoteurs. **1.1.2** Élaborer une offre de perfectionnement adaptée aux entreprises afin d'optimiser leur savoir-faire et leur compétitivité. **1.1.3** Soutenir les entreprises dans l'élaboration de stratégies innovatrices en gestion des ressources informationnelles, humaines, matérielles et financières.
2. Structurer	
2.1 Offrir des formations de qualité et accessibles aux entrepreneurs	**2.1.1** Assurer le déploiement d'une offre de formations de qualité auprès des entrepreneurs. **2.1.2** Faciliter l'accès à des formations pour les entrepreneurs.
3. Conseiller	
3.1 Soutenir le perfectionnement des compétences en gestion	**3.1.1** Assurer une offre de coaching de gestion personnalisé. **3.1.2** Assurer une offre de mentorat aux entrepreneurs. **3.1.3** Soutenir le transfert de connaissances et de compétences entrepreneuriales.

4. Concerter	
4.1 Favoriser le partage de connaissances et de compétences dans le but d'améliorer collectivement et individuellement les pratiques d'affaires	**4.1.1** Susciter le partage de connaissances, de compétences et de pratiques d'affaires afin d'optimiser la gestion des entreprises et des organisations. **4.1.2** Faciliter les rapports entre les entreprises et l'appareil gouvernemental local, régional, provincial et fédéral.

AXE DE DÉVELOPPEMENT 3	DÉVELOPPER DES COLLECTIVITÉS ATTRACTIVES
Objectifs d'intervention	**Stratégies d'action**
1. Planifier	
1.1 Contribuer à la planification du développement local des collectivités	**1.1.1** Participer aux processus de planification des collectivités réalisés par les différents partenaires locaux, municipaux et regroupements d'entrepreneurs.
2. Structurer	
2.1 Offrir un milieu de vie attrayant aux citoyens permettant de soutenir le développement économique local	**2.1.1** Assurer la concordance entre l'offre de formation continue et les besoins en ressources humaines des entreprises. **2.1.2** Appuyer le développement du transport collectif et adapté des personnes. **2.1.3** Soutenir le développement de moyens de communication efficaces permettant la diffusion de l'information sur l'ensemble du territoire. **2.1.4** Soutenir la mise en œuvre des initiatives de conservation des zones vertes.

3. Conseiller	
3.1 Appuyer le développement local des collectivités	**3.1.1** Appuyer les initiatives de prises en charge des communautés permettant l'établissement des fondations préalables au développement économique. **3.1.2** Appuyer les initiatives structurantes visant le développement de l'identitaire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et du sentiment d'appartenance des citoyens. **3.1.3** Soutenir le développement de services de proximité publics et parapublics dans les collectivités. **3.1.4** Pérenniser les organismes et soutenir leur consolidation par le biais de l'économie sociale.
4. Concerter	
4.1 Agir à titre d'interlocuteur privilégié en matière de développement économique pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais	**4.1.1** Représenter le milieu économique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais au sein des instances de concertation locales, régionales, provinciales et sectorielles.

11. LE CLD DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS : UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

11.1 VISION DU CLD

Le CLD des Collines-de-l'Outaouais est une référence et un leader en matière de développement économique et développement local sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en offrant un accompagnement proactif aux entrepreneurs, aux communautés et aux élus.

11.2 MISSION DU CLD

La mission du CLD des Collines-de-l'Outaouais est de contribuer au développement économique et au développement local en veillant à stimuler, promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat privé, l'entrepreneuriat d'économie sociale et l'entrepreneuriat collectif de façon durable sur l'ensemble du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

11.3 VALEURS DU CLD

Le CLD des Collines-de-l'Outaouais prône quatre (4) valeurs au sein de son équipe et de ses administrateurs :

- **APPROCHE-CLIENT** favorisant l'écoute, le conseil, le respect et l'accompagnement;
- **EXPERTISE** enrichie par la formation continue, le développement de compétences et la veille, permettant d'être informé et à l'affût des pratiques innovantes;
- **RÉSEAUTAGE** facilitant les partenariats, le référencement et le partage d'informations;
- **ÉTHIQUE** basée sur un positionnement sans partisannerie, l'intégrité, la transparence et la confidentialité.

12. QUELQUES REMERCIEMENTS

Le CLD des Collines-de-l'Outaouais désire remercier les élus de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour leur participation au processus démocratique de consultation et leur valorisation de ce processus qui a permis de prioriser les actions à réaliser dans les cinq (5) prochaines années afin de contribuer de façon proactive à la prospérité économique de nos collectivités.

Le CLD des Collines-de-l'Outaouais profite également de l'occasion pour remercier les 400 participants aux 13 consultations publiques territoriales et sectorielles ainsi qu'au Forum public pour un développement économique concerté. Le succès de cette planification stratégique quinquennale passe inévitablement par le biais de notre communauté d'affaires, de nos bénévoles, de nos intervenants et de nos décideurs engagés.

Le CLD des Collines-de-l'Outaouais souhaite aussi démontrer sa gratitude envers les conférenciers, les animateurs ainsi que tous les acteurs et organismes de développement des Collines-de-l'Outaouais et de la région de l'Outaouais qui ont soutenu ou participé au processus.

L'équipe de direction du CLD des Collines-de-l'Outaouais remercie tous les membres de son comité d'investissement commun ainsi que de son conseil d'administration pour leur contribution à la réalisation du présent Plan stratégique quinquennal de développement économique local pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

En terminant, ce travail de consultation peut difficilement se réaliser sans une équipe de professionnels dévoués. Sincères remerciements à tous les membres de l'équipe du CLD des Collines-de-l'Outaouais qui ont su faire de cet exercice de planification stratégique un franc succès.